

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 16 MAI 2017**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE JEUDI 11 MAI 2017.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers J. Beaumont, P. Bissonnette, C. Cousineau, J-P. Grenier, A. Iermieri et D. Smith formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Morris Trudeau.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier sont également présents.

2017-326 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Beaumont, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en regard de la présente séance extraordinaire, à l'exception de l'item suivant, qui en est retiré :

- Approbation d'une offre d'achat relativement à l'immeuble situé au 58, boulevard Hymus ;

2017-327 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil.

2017-328 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2708 CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur le conseiller Smith donne avis qu'un règlement modifiant le Règlement PC-2708 concernant le comité consultatif d'urbanisme sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2017-329 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement DE lever la présente séance à 19 h 04.

Morris Trudeau, Maire

Me Jean-Denis Jacob, Greffier